

Cabinet Yves BEGON
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de LYON

26 avenue de Verdun
42000 SAINT ETIENNE
Tel : 04 77 92 05 30
Fax : 04 77 74 22 93
AACI.CONSEILS@wanadoo.fr

GROUPE TEZENAS
14 – 16 Place Girodet
42000 - SAINT ETIENNE -

<p>Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 août 2011</p>

Aux adhérents

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association GROUPE TEZENAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe :

Sur l'exercice, l'association scolaire TEZENAS DU MONTCEL a absorbé par voie de fusion l'association CENTRE TEZENAS DU MONTCEL FORMATION avec effet rétroactif au 1er septembre 2010. La situation nette négative apportée a impacté les fonds associatifs de 421 595€.

Ce point est décrit dans l'annexe au paragraphe « FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE » .

II.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Des subventions de fonctionnement ont été accordées pour 210 126 €. Je me suis assuré, par sondages, qu'elles étaient utilisées conformément à leur objet. L'analyse de ces appréciations n'appelle pas de remarques particulières.

Votre association constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges, tels que décrits dans l'annexe. Mes travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Comme précisé précédemment votre association a absorbé l'association CENTRE TEZENAS DU MONTCEL FORMATION. Je me suis assuré que l'opération était correctement retranscrite dans les comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III.- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

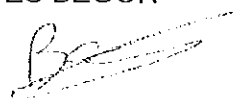
J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, je n'ai pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

A SAINT ETIENNE

le 25 novembre 2011

Le commissaire aux comptes
YVES BEGON



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2011 12			Exercice N-1 31/08/2010 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	18 577	18 577					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	5 080	5 080					
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains	185 201		185 201	185 201			
	Constructions	7 566 681	5 826 509	1 740 172	1 782 199	42 026	2.36	
	Installations techniques Matériel et outillage	2 700 704	2 463 768	236 935	259 792	22 856	8.80	
	Autres immobilisations corporelles	295 894	281 896	13 999	3 304	10 694	323.67	
	Immobilisations en cours	219 321		219 321		219 321		
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
	Participations mises en équivalence							
Autres participations	168		168	168				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	166 056		166 056	200 384	34 328	17.13		
	TOTAL I	11 157 682	8 595 830	2 561 852	2 431 048	130 804	5.38	
	Comptes de liaison TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	315 817	22 363	293 453	20 554	272 900	NS	
	Autres créances	456 265		456 265	302 694	153 571	50.73	
Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	466 983	33 017	7.07		
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	477 128		477 128	7 609	469 519	NS		
Charges constatées d'avance (3)	36 403		36 403	24 501	11 902	48.58		
	TOTAL III	1 785 613	22 363	1 763 250	822 341	940 909	114.42	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)	239		239	191	48	25.29	
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 943 534	8 618 193	4 325 341	3 253 579	1 071 762	32.94	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/08/2011	12	31/08/2010	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	633 962	1 055 557	421 595	39.94		
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	95 424	137 788	42 364	30.75		
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	423 749	42 364	381 385	900.27		
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	506 123	279 567	226 557	81.04			
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	1 468 410	1 239 700	228 711	18.45		
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	21 828	55 191	33 363	60.45		
	Provisions pour charges	28 190	48 502	20 312	41.88		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III	50 018	103 693	53 675	51.76		
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	1 848 635	1 209 152	639 483	52.89		
	Emprunts et dettes financières divers	1 813	2 474	661	26.70		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205 354	171 354	34 000	19.84		
	Dettes fiscales et sociales	432 324	263 631	168 693	63.99		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	207 245		207 245			
	Autres dettes	111 541	263 575	152 035	57.68		
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	TOTAL IV	2 806 913	1 910 187	896 726	46.94		
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 325 341	3 253 579	1 071 762	32.94		

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

2 806 913 1 910 187
142 737

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2011	12	31/08/2010	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises	5 886		3 983		1 904	47.80
Production vendue de Biens et Services	3 716 366		2 421 032		1 295 334	53.50
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3 722 252		2 425 014		1 297 237	53.49
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	210 126		309 883		99 757	32.19
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	66 012		57 908		8 104	13.99
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	132 054		118 379		13 675	11.55
TOTAL I	4 130 444		2 911 184		1 219 260	41.88
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises	12 294		18 350		6 056	33.00
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	1 268 836		943 772		325 064	34.44
Impôts, taxes et versements assimilés	147 737		133 505		14 231	10.66
Salaires et traitements	1 473 649		1 043 454		430 195	41.23
Charges sociales	557 114		407 562		149 553	36.69
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	287 646		264 323		23 324	8.82
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	5 766		2 285		3 480	152.29
Pour risques et charges : dotations aux provisions	10 326				10 326	
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	42 028		39 372		2 656	6.75
TOTAL II	3 805 396		2 852 623		952 772	33.40
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	325 048		58 561		266 488	455.06
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2011	12	31/08/2010	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier					1 997	NS
Autres intérêts et produits assimilés	2 000			3	58	100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges				58		
Différences positives de change					34	7.81
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	399			433		
TOTAL V	2 400			495	1 905	385.19
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions		48			48	
Intérêts et charges assimilées	65 827			58 286	7 541	12.94
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	65 875			58 286	7 589	13.02
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	63 476			57 792	5 684	9.84
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	261 573			769	260 804	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 114			26 138	17 025	65.13
Produits exceptionnels sur opérations en capital	254 926			70 414	184 512	262.04
Reprises sur provisions et transferts de charges	40 000			286 345	246 345	86.03
TOTAL VII	304 040			382 897	78 858	20.60
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	105 499			286 303	180 804	63.15
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 234				4 234	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				55 000	55 000	100.00
TOTAL VIII	109 732			341 303	231 571	67.85
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	194 307			41 595	152 713	367.15
Impôts sur les bénéfices (IX)	32 131				32 131	
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	4 436 883			3 294 576	1 142 307	34.67
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	4 013 134			3 252 212	760 922	23.40
SOLDE INTERMEDIAIRE	423 749			42 364	381 385	900.27
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	423 749			42 364	381 385	900.27

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

L'exercice est marqué par la fusion-absorption de l'association CENTRE TEZENAS DU MONTCEL FORMATION - CTM FORMATION par l'association SCOLAIRE TEZENAS DU MONTCEL.

L'Assemblée Générale extraordinaire du 24 février 2011 a approuvé les dispositions du traité de fusion.

La fusion-absorption ayant porté ses effets rétroactivement au 1er septembre 2010, les éléments d'actif et de passif de l'association CTM FORMATION ont été apportés sur la base des comptes clos au 31/08/2010, approuvés par l'Assemblée Générale.

La situation nette négative apportée pour 421 595 € a été impactée dans les fonds associatifs.

L'association porte désormais l'appellation GROUPE TEZENAS DU MONTCEL.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En date du 23/09/2011, un jugement de la Cour d'appel de Lyon a condamné l'association sur un litige prud'homal en cours.

En conséquence, la dette étant devenue certaine, une charge à payer d'un montant de 76.325 € a été comptabilisée. La provision pour risque de 55 000 € précédemment constituée a été reprise à hauteur de 40 000 €. Un risque résiduel est estimé à 15 000 €.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

13

ANNEXE

Exercice du 01/09/2010 au 31/08/2011

Informations générales complémentaires

Les subventions d'équipement allouées par les collectivités territoriales en vue de l'acquisition d'immobilisations ont été rapportées au compte de résultat selon le taux en vigueur pratiqué pour les immobilisations concernées.

Les heures de formation qui correspondent aux droits acquis au titre du Droit Individuel à la Formation par les salariés n'ont fait l'objet d'aucune demande de leur part au 31/08/2011.

Compte tenu de l'organisation de l'association, les trois cadres dirigeants s'entendent du Président, du Trésorier et du Secrétaire. Ces trois fonctions sont remplies par des personnes physiques bénévoles. Il n'y a donc aucune rémunération allouée aux trois plus hauts cadres dirigeants de l'association.

Concernant la rémunération du directeur, cette information n'est pas précisée ici car elle conduirait à divulguer sous forme individualisée, une seule rémunération, ceci étant contraire aux règles de confidentialité.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 080		24 624
TOTAL			
Terrains	185 201		
Constructions sur sol propre	7 013 733		
Installations générales agencements aménagements des constructions	542 464		132 149
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 608 760		91 944
Matériel de transport	16 218		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	140 878		138 798
Immobilisations corporelles en cours			219 321
TOTAL	10 507 254		582 212
Autres participations	168		
Prêts, autres immobilisations financières	200 384		5 589
TOTAL	200 552		5 589
TOTAL GENERAL	10 712 886		612 425

113

ANNEXE

Exercice du 01/09/2010 au 31/08/2011

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	6 047	23 657	23 657
Terrains			185 201	185 201
Constructions sur sol propre		121 666	6 892 068	6 892 068
Installations générales agencements aménagements constr.		0	674 613	674 613
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		0	2 700 704	2 700 704
Matériel de transport			16 218	16 218
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	279 677	279 677
Immobilisations corporelles en cours			219 321	219 321
	TOTAL	121 665	10 967 801	10 967 801
Autres participations			168	168
Prêts, autres immobilisations financières		39 917	166 056	166 056
	TOTAL	39 917	166 224	166 224
	TOTAL GENERAL	167 629	11 157 682	11 157 682

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	5 080	24 624	23 657
Constructions sur sol propre	5 427 342	122 866	117 518	5 432 690
Installations générales agencements aménagements constr.	346 657	47 162		393 819
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 348 968	114 801		2 463 768
Installations générales agencements aménagements divers		66 424	66 424	
Matériel de transport	16 218			16 218
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	137 574	128 104	0	265 678
	TOTAL	8 276 758	183 942	8 572 173
	TOTAL GENERAL	8 281 838	189 989	8 595 830

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	24 624			
Constructions sur sol propre	122 866				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	47 162				
Instal.techniques matériel outillage indus.	114 801				
Instal.générales agenc.aménag.divers	66 424				
Matériel de bureau informatique mobilier	128 104				
	TOTAL	479 357			
	TOTAL GENERAL	503 981			

115

ANNEXE

Exercice du 01/09/2010 au 31/08/2011

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	191	48			239
Pensions et obligations similaires	48 502	3 737	24 049		28 190
Autres provisions pour risques et charges	55 000	6 589	40 000		21 589
TOTAL	103 693	10 374	64 049		50 018

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	16 885	5 766	288		22 363
TOTAL	16 885	5 766	288		22 363

TOTAL GENERAL		120 578	16 140	64 337	72 381
Dont dotations et reprises d'exploitation			16 091	24 337	
financières exceptionnelles			48	40 000	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	166 056	38 155	127 901
Clients douteux ou litigieux	3 678	3 678	
Autres créances clients	312 139	312 139	
Personnel et comptes rattachés	24 534	24 534	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 197	8 197	
Débiteurs divers	423 535	423 535	
Charges constatées d'avance	36 403	36 403	
TOTAL	974 542	846 641	127 901

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	143 666	143 666		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 704 287	163 193	514 410	1 026 684
Emprunts et dettes financières divers	1 813	1 813		
Fournisseurs et comptes rattachés	205 354	205 354		
Personnel et comptes rattachés	161 187	161 187		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	117 651	117 651		
Impôts sur les bénéfices	31 603	31 603		
Taxe sur la valeur ajoutée	65 361	65 361		
Autres impôts taxes et assimilés	56 522	56 522		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	207 245	207 245		
Autres dettes	111 541	111 541		
TOTAL	2 806 231	1 265 137	514 410	1 026 684
Emprunts remboursés en cours d'exercice	117 152			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2010 au 31/08/2011

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL	5 080	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions sur sol propre :	Linéaire	10 à 50 ans
* structure	Linéaire	30 ans
* façade, étanchéité menuis.	Linéaire	15 ans
* IGT, plomberie, électricité	Linéaire	10 - 15 ans
* agencement intérieur	Linéaire	10 - 15 ans
Instal.tech.matériel activité	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	1 à 5 ans

Evaluation des valeurs mobilières de placement

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	116 182
Autres créances	398 323
Disponibilités	1 909
Total	516 413

ANNEXE

Exercice du 01/09/2010 au 31/08/2011

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 424
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 934
Dettes fiscales et sociales	238 609
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	200 712
Autres dettes	19 528
Total	492 207

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	36 403
Total	36 403

Subventions d'équipement

Les subventions d'investissement obtenues au cours de l'exercice 2010/2011 sont les suivantes :

- Subvention Loi Falloux Conseil Général 2011	: 42 319 €
- Subvention Conseil Régional informatique 2011	: 40 747 €
- Subvention Conseil Régional économie d'énergie	: 9 670 €
- Taxe apprentissage affectée à l'investissement 2011	: 219 321 €

Les subventions d'investissement totales au 01/09/2010 s'élevaient à 3 612 644 € et au 31/08/2011 ce montant est porté à 3 923 767 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 014 627
Total	1 014 627

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	: acquisition LOCAUX CTM
Montant initial de cette garantie	: 1 200 000
Montant restant dû en capital	: 1 014 627
Date de fin d'échéance de la garantie	: 25/07/2023
Nature de la sûreté réelle	: PRIVILEGE PRETEUR DE DENIERS
	: SUBROGATION AU PRIVILEGE DE VENDEUR

En outre, un emprunt souscrit pour l'acquisition de bâtiments est garanti par la région Rhone Alpes

- emprunt avec un capital restant du de 73 650 €

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 532-12)

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
PERSONNEL OGEC		28 190
PERSONNEL ACADEMIQUE		
Engagement total		28 190

Hypothèses de calculs retenues

Concernant le personnel OGEC, la provision de 28 190 € correspond aux salariés ayant plus de 50 ans au 31/08/2011.

Concernant le personnel enseignant, la provision de 2 804 € comptabilisée en 2009/2010 correspondait aux enseignants dont le départ en retraite était prévu au plus tard le 31/12/2010. Dorénavant, l'OGEC n'a plus d'indemnité à verser pour le personnel enseignant. La provision a été reprise en totalité.